

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME- NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-
TSANAGA

COMMUNE DE MOGODE

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO- TSANAGA DIVISION

MOGODE COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

TECHNICAL SERVICE

APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/AONO/C-MOG/CIPM/ROUTE/2025 DU **25 MARS 2025** POUR LES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LYCÉE DE SIR-OUDAVA-
DAGOZA (7 KM), ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-
TSANAGA ,REGION DE L'EXTREME-NORD.

MAITRE D'OUVRAGE : MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOGODE
AUTORITE CONTRACTANTE : MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
MOGODE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES DE LA
COMMUNE DE MOGODE

1- Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Mogodé à Mogodé, Autorité Contractante et maître d'ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de réhabilitation de la route communale lycée de SIR-OUDAVA-DAGOZA (7 km) Arrondissement de Mogodé, Département du Mayo-Tsanaga, Région de L'Extrême-Nord.

2 - Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

PRIX N°100	INSTALLATION DU CHANTIER
PRIX N°200	TERRASSEMENTS GENERAUX
PRIX N°300	FONDATIONS - CULEES - PILES - TABLIERS – PIEDROITS - ENTRETOISES - MURETS
PRIX N°400	EQUIPEMENTS
PRIX N°500	CIRCULATION

3 Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : *trois (03) mois*.

4 Allotissement

N°	Désignations	Lieu d'exécution	Coût
1	RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LYCÉE DE SIR-OUDAVA-DAGOZA (7 KM)	Mogodé	18 000 000

5 Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est en Francs CFA et indiqué comme dans le tableau ci-dessus.

6 Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des ouvrages d'art, pont, dalot, radiers) et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7 Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement de la commune de Mogodé – Exercice 2025**, sur la ligne d'imputation budgétaire N° **220-150**

8 Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministère en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine de marchés publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont montant s'élève à **TROIS SOIXANTE MILLE (360 000) FRANCS CFA** et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ledit cautionnement de soumission, timbré, devra être constitué conformément à la lettre circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation de cautionnements sur les marchés publics.

Les cautionnements présentés dans le cadre des marchés publics sont constitués des titres émis par les établissements financiers de première catégorie autorisés par le ministre chargé de finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, et des récépissés de consignation délivrés par le CDEC. L'absence de la caution de soumission accompagnée du récépissé de consignation délivrée par le CDEC entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite n'ayant pas aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absence de la caution. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plus est irrecevable.

9 Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mogodé Service Technique de la Commune de Mogodé.

10 Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de la Commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès du Receveur municipale de la commune de Mogodé.

11 Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service Technique de la Commune de Mogodé au plus tard le **17 AVR 2025** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**AVISD' APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/C-
MOG/CIPM/ROUTE/2025 DU 25 MARS 2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LYCÉE DE SIR-OUDAVA-DAGOZA
(7 KM), ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ,REGION
DE L'EXTREME-NORD**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DPOUILLEMENT.

Financements : Budget d'Investissement de la commune de Mogodé – Exercice 2025

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Imputation :

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

12 Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en

originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13 Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 17 AVR 2025** à 10 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14 Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après ouverture des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux de construction des ouvrages d'art ou Travaux Publics (TP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA**;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15 Attribution

Le Maire de la commune de Mogodé , Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16 Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mogodé, Secrétariat Particulier du maire.

Mogodé Le : 25 MARS 2025

Copies :

Le Maire de la Commune de Mogodé
(Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage)

MINMAP/DGMI/YDE ;

- PREFET/MT ;
- DREN/SMI/EN ;
- ARMP pour publication au JDM;
- SOPECAM (pour publication dans Cameroon tribune)
- DDMINMAPMT
- Maire de la commune de Mogodé;
- Président CIPM/COM-MOG;
- SPM/Maire (pour archivage) ;
- DDMINEPAT/MT (pour suivi)
- CRTV (station régionale pour diffusion) ;
- Radio communautaire Mokolo pour diffusion ;
- Affichage



Yama Gilbert